



**Ville d'Isbergues**  
5A, place Emile Basly  
CS 70029  
62330 ISBERGUES  
Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le 09 AVR. 2025

ID : 062-216204735-20250404-25\_02\_23-DE

**DCM 25.02.23**

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du**  
**4 avril 2025**

**Date de convocation :**  
**28 mars 2025**

**Objet :**  
**Remise de « chèques cadeaux restaurant »**  
**aux agents et élus médaillés de la commune**

**Votes pour : 28**  
**Vote contre : 0**  
**Abstention : 0**

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre avril, à dix-huit heures, le conseil municipal de la ville d'Isbergues, légalement convoqué, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur David THELLIER, Maire.

**Étaient présents :** M. David THELLIER – Mme Laurie LECRINIER – Mme Nathalie LEGRAND – Mme Sandrine ALLOUCHERIE – M. Sébastien MILON – Mme Aude DERVILLERS – Mme Marie-France VERREMAN – Mme Marie-Paule CLAREBOUT – M. Benoît COUPET – Mme Véronique LUPART – M. Vincent GALLOIS – Mme Hélène BARRAS – M. Michaël DELHAYE – Mme Stéphanie DELMARE – Mme Micheline DAUTRICHE – M. Pascal GANTOIS – M. Thierry DISSAUX – Mme Frédérique SAUVAGE – M. Michel BINCTEUX, formant la majorité des membres en exercice.

**Membres excusés ayant donné procuration :**

- M. Éric HEUGUE a donné procuration à Mme Marie-Paule CLAREBOUT ;
- M. Laurent DANIEL a donné procuration à Mme Laurie LECRINIER ;
- Mme Caroline BERROD Mme Marie-France VERREMAN ;
- M. Stève CAMPAGNE a donné procuration à Mme Sandrine ALLOUCHERIE ;
- M. Maxime THERY a donné procuration à Mme Stéphanie DELMARE ;
- Mme Noémie MATTON a donné procuration à M. David THELLIER ;
- Mme Nathalie DELZONGLE a donné procuration à M. Thierry DISSAUX ;
- Mme Séverine GODART a donné procuration à M. Sébastien MILON ;
- M. Didier RINGARD a donné procuration à Mme Véronique LUPART.

**Membres absents :** Mme Céline COTTREZ.

Madame Sandrine ALLOUCHERIE est nommée secrétaire de séance.

\*\*\*\*\*



**Ville d'Isbergues**

5A, place Emile Basly

CS 70029

62330 ISBERGUES

Tél. : 03.21.61.30.80

Envoyé en préfecture le 08/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le **09 AVR. 2025**

ID : 062-216204735-20250404-25\_02\_23-DE

**DCM 25.02.23**

Monsieur le Maire propose d'offrir aux agents et élus médaillés de la Commune mis à l'honneur lors de la cérémonie du 1<sup>er</sup> mai 2025, un « chèque cadeau restaurant » d'une valeur de 100 €.

Il précise que ces « chèques cadeaux restaurant » seront nominatifs et valables du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 1<sup>er</sup> décembre 2025. Ils comporteront un numéro de série et pourront être utilisés dans les restaurants de la ville d'Isbergues.

Le conseil municipal, après délibération :

- AUTORISE Monsieur le Maire à engager les crédits nécessaires au budget 2025 de la ville, à la remise de « chèque cadeaux restaurant » d'une valeur de 100 € au profit des agents et élus médaillés de la commune mis à l'honneur lors de la cérémonie du 1<sup>er</sup> mai 2025 ;
- PRECISE que chaque bon remis sera nominatif et utilisable dans un restaurant de la ville d'Isbergues, il comportera un numéro de série et sera valable du 1<sup>er</sup> mai 2025 au 1<sup>er</sup> décembre 2025.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication.*

David THELLIER  
Maire de la Commune de  
ISBERGUES  
8 avr. 2025

*Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.*